

Ordre du jour du **Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa** tenu mercredi le 16 octobre

Noms	Fonction	Présent	Absent
Marie-Pierre Delage	Parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Marc-André Gauthier	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patricia Filiatrault	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annie Rocheleau	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Kim Bourdage	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carine Pinsonneault	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annie Boulerice	Technicienne SDG	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sophie Dussault	Orthopédagogue professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(3 premières rencontres) Valérie Letellier		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
(3 dernières rencontres) Julie Péloquin	TES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chantal Berthiaume	TES	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Gravel	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie Luneau	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Julie Courville	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Substituts :</b>			
Jade Breault	Parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Émilie Caire	Parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sabrina McDougall	Parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

### 1- Ouverture de la séance et vérification de quorum

18h31

La présidente de l'an dernier est absente. Celle-ci a également mentionné ne pas vouloir reprendre ce poste cette année.

Présentation des nouveaux membres du CÉ

### 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture faite par Marc-André en l'absence de la présidente de l'an dernier.

### 3- Adoption du procès-verbal du 19 juin 2024

Résolution 2024-10-16 (CÉ-01)

Adopté par: Madame Annie Rocheleau

### 4- Période de questions du public (10 min) Lettre d'un parent

Ordre du jour du **Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa** tenu mercredi le 16 octobre

Questionnement d'une maman à Kim (Q : à quel moment les campagnes de financement sont choisies ?). Nous y répondrons au point 7. 2.

Discussion concernant la lettre envoyée par un parent de l'école au sujet de la délimitation de la zone scolaire.

Nous avons un passage piétonnier, mais aucun brigadier. Pourquoi n'avons-nous pas un stop pour freiner les voitures afin de protéger les enfants. Avec le soleil le matin, nous n'avons pas une bonne vision.

La direction fera des démarches auprès du Centre de services. Celle-ci contactera également la municipalité.

Nouveau fonctionnement pour le débarcadère : plutôt que d'aller vers la rue Desranleau, les automobiles pourraient aller tout droit (vers le CPE). De cette façon, c'est plus sécuritaire pour les voitures (aucun accident). Tous les parents sont informés de ce nouveau fonctionnement et ils comprennent bien. Madame Annie Boulerice a expliqué le fonctionnement à chaque automobile.

### 5- Organisation du conseil d'établissement 2024-2025

#### 5.1 Formation obligatoire;

[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Petites capsules de quelques minutes qui expliquent les différents termes abordés dans le CÉ et/ou les rôles de chacun.

#### 5.2 Fonctionnement du CÉ (Capsule 5)

Il a été convenu que les nouveaux membres devront en faire l'écoute.

#### 5.3 Secrétariat;

Sophie Dussault sera secrétaire pour les trois premières rencontres. Valérie Luneau sera la secrétaire pour les trois dernières rencontres.

### Résolution 2024-10-16 (CÉ-02)

Approuvé par : Madame Patricia Filiatrault

#### 5.4 Élection à la présidence;

##### 5.4.1 Procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence;

Rôle de la présidence :

- Lecture de l'ordre du jour lors des séances;
- Rencontre avec la direction pour regarder l'ordre du jour (si besoin);

Ordre du jour du **Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa** tenu mercredi le 16 octobre

Monsieur Marc-André Gauthier se propose pour cette année.

Vice-présidence : Madame Patricia Filiatrault

Résolution 2024-10-16 (CÉ-03)

**Approuvé par** : Madame Marie-Claude Gravel.

5.5 Fonctions et pouvoirs du CÉ (document séance tenante +capsule6);

Capsule 6 : [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Nous regardons l'aperçu des différentes capsules de la formation obligatoire.

5.6 Clarification du vocabulaire utilisé (capsule 7)

Adoption : le conseil a les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document.

Approbation : le conseil doit dire oui ou non

Capsule 7 : [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

5.7 Dénonciation d'intérêt et transmission de renseignements(art.70);

Madame Kim Bourdage, propriétaire de la carambole (cantine de l'école). Lorsque nous aurons à discuter de certains points à ce sujet, madame Kim devra quitter afin de laisser les membres discuter. Madame Carine Pinsonneault devra également quitter étant donné qu'elle y est employée.

Le formulaire devra être rempli par :

- Madame Kim Bourdage
- Madame Carine Pinsonneault
- Monsieur Marc-André Gauthier

5.8 Règles de régie interne (adoption art.67);

La direction fera l'envoi du document par courriel. Nous devons en faire la lecture pour bien connaître les règles de régie interne. Si nous avons des points à changer, nous pourrions les communiquer par courriel.

Lorsque les rencontres se feront en TEAMS, il doit toujours y avoir un membre à l'école. La direction mentionne qu'elle fera toujours les rencontres à l'école.

Il y a maintenant une obligation de faire l'envoi de l'ordre du jour 7 jours avant la séance.

Ordre du jour du **Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa** tenu mercredi le 16 octobre

5.9 Représentant de la communauté (art.42-5 e);

Est-ce que nous connaissons quelqu'un qui pourrait être « représentant de la communauté ». Ce membre n'est pas dans l'obligation de se présenter à chacune des rencontres.

- Madame Josée (ancienne directrice du CPE), la demande lui sera faite.

5.10 Calendrier des réunions (art.67);

2<sup>e</sup> rencontre : mercredi 11 décembre 2024 en TEAMS.

3<sup>e</sup> rencontre : mercredi 19 février 2025 en TEAMS.

4<sup>e</sup> rencontre : mercredi 23 avril 2025 à l'école.

5<sup>e</sup> rencontre : mardi 27 mai 2025 à l'école.

6<sup>e</sup> rencontre : mardi 17 juin 2025 à l'école.

Il est possible qu'une séance soit annulée s'il n'y a pas assez de contenus à présenter.

La direction fera l'envoi des documents 7 jours avant la séance. Nous devons répondre « à tous » pour mentionner notre présence.

Le calendrier modifié sera envoyé par courriel par la direction ainsi que les règles de régie interne.

**Résolution 2024-10-16 (CÉ-04)**

**Adoption par :** Madame Annie Boulerice.

5.11 Budget de fonctionnement;

Budget de 400\$ pour le CÉ. Il est possible de payer le gardiennage. L'an dernier, une partie du budget avait été donné aux finissants pour leur « fête » de fin d'année.

Possibilité de prendre ce budget pour l'offrir en bourse à un élève de 6<sup>e</sup> année. Il n'est peut-être pas nécessaire de donner le budget en entier, mais plutôt une partie. Il sera possible de déterminer certains critères.

5.12 Utilisation du FDS en date du 30 juin;

FDS = Fond à destination spéciale

L'an dernier, au 1<sup>er</sup> juillet, nous avons 38 198\$ et en date du 30 juin, nous avons 54 495\$.

Ordre du jour du **Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa** tenu mercredi le 16 octobre

Le montant concernant la cour extérieure est toujours dans ce compte. Pour la cour extérieure, nous n'avons toujours pas de nouvelles du centre de services.

Pourrions-nous faire une demande auprès de « Desjardins » pour avoir un partenariat?

### 5.13 Budget pour le comité d'Halloween

Un montant de 300\$ sera pris dans le budget FDS pour le comité d'Halloween de l'école.

Résolution 2024-10-16 (CÉ-05)

**Adopté par :** Madame Patricia Filiatrault

## 6- Ressources éducatives

### 6.1 Organisation scolaire;

#### 6.1.1 Clientèle au 30 septembre 2024 (443 élèves;))

443 élèves au 30 septembre 2024.

### 6.2. État de situation des services en orthophonie;

Une orthophoniste devait commencer le 30 septembre, mais actuellement, nous n'avons toujours pas ce service. L'entrée est prévue pour décembre, mais il n'y a encore aucune date.

## 7- Vie scolaire

### 7.1 Campagnes de financement à venir;

Madame Labrèche se questionnait à savoir comment étaient choisies les campagnes de financement. Ces événements sont choisis par les membres du CÉ avec l'aide de l'OPP.

Prochaines campagnes :

- Colle à moi (en continu et à chaque année);
- Brunch au mois de janvier;
- Vente de livres à la bibliothèque lors des rencontres de bulletins (jeudi 21 novembre 2024 en soirée)

Suggestions :

- Friperie
- Soirée spaghetti dans le gymnase en collaboration avec la Carambole
- T-shirt pour représenter l'école (sentiment d'appartenance)

Ordre du jour du **Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa** tenu mercredi le 16 octobre

D'autres idées peuvent être envoyées à Madame Patricia Filiatrault et nous pourrons en discuter lors de la prochaine séance du CÉ.

7.2 Rapport annuel;

Nous faisons un survol rapide du rapport annuel de l'année 2023-2024.

Approuver par: Madame Marie-Claude Gravel

7.3 Contenu, sexualité à approuver;

L'an dernier, nous avons approuvé pour deux ans.

COSP à approuver :

5<sup>e</sup> année :

- Champs d'intérêt et aptitude

6<sup>e</sup> année :

- Atout en situation de transition (passage primaire/secondaire);
- Caractéristiques de l'école secondaire
- Occupation des gens de l'entourage

7.5 Activités connues jusqu'à présent (approbation, art. 87) (document séance tenante);

Estacade pour les 4<sup>e</sup> année et la classe multi 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année le 17 octobre 2024. Activité gratuite offerte par l'Estacade.

Résolution 2024-10-16 (CÉ-06)

**Approuvé par :** Madame Annie Rocheleau

22 novembre 2024 : le SDG ira au Funtropolis avec tous les élèves. Les parents paient les frais de garde habituels, mais le service de garde paye le reste.

Avril 2025 : Sciences en folies au SDG. Les parents paient les frais de garde habituels et le SDG paye le reste.

20 novembre 2024 : « où est Charlie » pour le 1<sup>er</sup> cycle et la classe 901. L'activité serait chargée aux parents (environ 7\$).

4 juin 2025 : « Zukari » pour le 1<sup>re</sup> cycle.

17-18 décembre 2024 : « Jouvence » pour les 5<sup>e</sup> année. Payé par les parents.

24 mars 2025 : Théâtre pour le préscolaire

Ordre du jour du **Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa** tenu mercredi le 16 octobre

Résolution 2024-10-16 (CÉ-07)

**Approuvé par:** Madame Patricia Filiatrault

7.6 Proposition de Marché de Noël

Projet entrepreneurial pour financer le voyage de 5<sup>e</sup> année.

Résolution 2024-10-16 (CÉ-08)

**Approuvé par :** Monsieur Marc-André Gauthier

8- Mot de la représentante au comité de parents.

Le comité EHDAA n'a pas été présenté lors de la rencontre de parents.

9- Mot de la représentante des enseignantes/enseignants.

- Coup de cœur pour la fête de la rentrée;
- Première communication maintenant disponible;
- Midi « club de course » animé par des 6<sup>e</sup> année pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année;
- Présence de nos élèves au Cross-country (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année);
- Modélisation pour les rangs à l'extérieur;
- 2<sup>e</sup> comportement qui sera travaillé (janvier) : le langage respectueux;
- Kim de justice alternative a fait un atelier sur la gestion des conflits (1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année);
- Des médiateurs (12 élèves) aideront à la gestion des conflits. Ceux-ci sont actuellement en formation (12 heures de formation).

10- Mot de l'OPP

Activité parascolaire : est-ce que cela pourrait être possible ?

Dans le sondage de l'an dernier, il y avait eu plusieurs réponses et plusieurs suggestions d'activités.

Fête de la rentrée : les parents étaient contents.

L'an prochain : l'OPP voudrait faire la nourriture lui-même pour garder 100% des profits.

Ordre du jour du **Conseil d'établissement de l'école Napoléon-Bourassa** tenu mercredi le 16 octobre

Est-ce que l'OPP a un budget pour pouvoir payer les chandails aux enfants bénévoles (200\$ environ).

Résolution 2024-10-16 (CÉ-09)

**Approuvé par** : Madame Annie Rocheleau

11- Mot de la représentante du service de garde.

160 enfants au SDG et 210 enfants le midi.

12- Correspondance reçue.

Aucune

13- Varia.

14- Date et heure de la prochaine réunion.

Mercredi 11 décembre 2024 via TEAMS.

15- Levée de la séance.

20h41

Levée par madame Annie Boulerice.

Résolution 2024-10-16 (CÉ-10)